

**293^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 10 DÉCEMBRE 2022****BUREAU DE DARTMOUTH**

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Cottreau, Marcel - président	Clare
	Racette, Diane - vice-présidente	Rive-Sud
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Benoit, Alfred	Pomquet
	Comeau, Michel A.	Clare
	David, Cetus	Richmond
	d'Entremont, Jeanelle	Argyle
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen	Inverness
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax
	Samson, Blair	Richmond
ABSENCES MOTIVÉES :	Babin, Denise	Argyle
	Lavigne, Hélène	Annapolis
PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière
MEDPE :	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
OBSERVATRICE :	Comeau, Stéphanie*	coordonnatrice aux communications
INVITÉ :	Rouleau, François*	Directeur régional, regroupement Nord
PRÉSENTATRICES :	Avery-Bell, Nicole*	Parent de la région de Torbé
	Jennifer Delorey*	Parent de la région de Torbé

**En partie de la réunion*

Samedi 10 décembre 2022

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marcel LeFort, appuyé par Clyde deViller, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

5. COMITÉ À HUIS CLOS

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Cetus David, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Stéphanie Comeau sort de la réunion.

6. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Jeff Arsenault, appuyé par Marc Pinet, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Stéphanie Comeau se joint à la réunion.

7. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2022-10.

Jeff Arsenault conteste la décision de la présidence dans le cas confidentiel 2022-10.

Conformément à l'Article 6.25 (c) du Règlement intérieur, la vice-présidente demande un vote sans débat pour maintenir ou annuler la décision de la présidence.

Résolution 293-01

Cetus David, appuyé par Michel A. Comeau, propose que le Conseil accepte la décision de la présidence dans le cas confidentiel 2022-10.

Jeff Arsenault demande un vote enregistré.

Votes positifs : Alfred Benoit, Michel A. Comeau, Marcel Cottreau, Cetus David, Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Philippe Haché, Jessica Hinton, Katherine Howlett, Rachelle LeBlanc, Marcel LeFort, Diane Racette

Votes négatifs : Jeff Arsenault, Joeleen Larade, Marc Pinet, Blair Samson

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

8. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

8.1. Réunion 292 (régulière), École Pubnico-Ouest

Philippe Haché, appuyé par Marc Pinet, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 5 novembre 2022. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

9.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 292

Le suivi aux résolutions est déposé.

10. PRÉSENTATION DE PARENTS DE LA RÉGION DE TORBÉ

Jennifer Delorey et Nicole Avery-Bell se joignent à la réunion.

Jennifer Delorey et Nicole Avery-Bell de la région de Torbé, font une présentation pour sensibiliser les membres au sujet de la région acadienne de Torbé et indiquent l'intérêt grandissant d'obtenir une école du CSAP pour les familles ayant-droit de la région, qui se chiffre déjà à 44 familles intéressées.

Elles font une demande officielle pour obtenir une école de langue française du CSAP dans leur région.

Le directeur général s'engage à les rencontrer pour revoir les nouvelles données des familles intéressées et en fera un rapport au Conseil par la suite.

Jennifer Delorey et Nicole Avery-Bell quittent à la réunion.

11. PRÉSENTATION DU RAPPORT BIEN-ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL

François Rouleau se joint à la réunion.

François Rouleau, directeur régional du regroupement Nord, fait une présentation sur le rapport *Bien-être en milieu de travail*, qui est une synthèse des résultats du sondage préparé par EdCan et rempli par les employés du CSAP.

Il fait un survol des constats des sondages et des données accumulées, soulève les points forts et les opportunités de croissance, et souligne les priorités des prochaines étapes.

Blair Samson sort de la réunion.

Blair Samson est de retour à la réunion.

Il est précisé que le mot « conseil » dans le rapport signifie le CSAP dans son sens large, et non pas le Conseil élu.

François Rouleau quitte la réunion.

12. AFFAIRES DU CONSEIL

12.1. EMBAUCHES PRÉCOCES 2023-2024

Le Conseil évolue dans un contexte de croissance continue. Cette croissance a un impact important sur les besoins en personnel enseignant dans les écoles du CSAP. Durant les cinq dernières années, le CSAP a embauché, en moyenne, plus de 50 nouveaux enseignants par année, et la tendance est à la hausse.

Chaque année constitue un défi grandissant pour répondre aux besoins du système scolaire. Le contexte de pénurie d'enseignants francophones qualifiés à l'échelle provinciale et nationale rend le recrutement d'enseignants francophones très compétitif.

Jeff Arsenault sort de la réunion.

Jeff Arsenault est de retour à la réunion.

Afin de favoriser le recrutement des meilleurs enseignants disponibles, le Conseil accepte la recommandation de l'administration de procéder à un maximum de 30 embauches précoces pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est noté que les membres recevront un résumé du placement de ces enseignants à une date ultérieure.

Résolution 293-02

Diane Racette, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil demande à l'administration de procéder à un maximum de 30 embauches précoces pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.2. DISCUSSION – RÉOLUTIONS EN BLOC

Lors de la session de travail et formation de novembre 2022, un des items ressortis était la pratique d'utiliser des Résolutions en bloc.

Les membres discutent de commencer à utiliser les Résolutions en bloc dès la réunion régulière de janvier 2023. Cette pratique permettrait au Conseil d'adopter une motion pour accepter un nombre d'items routiniers à l'ordre du jour, tels que les rapports d'activités, sans avoir à les repasser un à un.

Il est clarifié que n'importe quel membre pourrait demander qu'un item soit sorti du bloc afin que celui-ci soit discuté, et ceci serait fait sans question ou débat. Les résolutions en bloc n'incluront pas les items à l'ordre du jour nécessitant des discussions ou décisions/résolutions du Conseil.

Il est entendu que, pour l'instant, les résolutions en bloc n'incluront pas les rapports du président, du directeur général, et de la trésorière. Ceci pourrait être réévalué par le Conseil si nécessaire.

13. REMISE DU PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP RÉCIPIENDAIRE : M. CLAUDE RENAUD

À 12 h 45, le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP à M. Claude Renaud en présence virtuel et présentiel de sa famille, ses amis, et ses collègues pour son dévouement à l'éducation en français de la Nouvelle-Écosse.

M. Renaud a contribué de façon exceptionnelle et exemplaire à l'avancement, le rayonnement et la pérennité de l'éducation en français dans la région métropolitaine d'Halifax. Le Conseil scolaire acadien provincial le remercie.

Un communiqué de presse sera publié au courant de la semaine suivant la réunion.

14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

14.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

14.4. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

14.5. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

14.6. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU CG U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

14.7. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE À L'AGA DE LA FPANE

Le rapport est déposé.

14.8. AJOUT AU RAPPORT DE NOVEMBRE DE LA DÉLÉGUÉE À L'AGA FNCSF

Diane Racette souligne que les 15 années de services à Jeanelle d'Entremont à titre de conseillère scolaire furent reconnues lors de l'AGA de la FNCSF. Elle lui remet un cadeau de remerciement provenant de la FNCSF.

15. ASSOCIATION CANADIENNE DES COMMISSIONS/CONSEILS SCOLAIRES

Le président informe les membres que l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) a demandé au CSAP de devenir membre de leur organisation afin d'être une voix de gouvernance provenant de la Nouvelle-Écosse. Depuis l'abolition des conseils scolaires anglophones et de l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse (ACNSÉ), l'ACCCS n'a plus de voix représentant la Nouvelle-Écosse à sa table.

Les membres discutent des pour et des contres associés à la demande. Ils souhaitent en apprendre davantage à ce sujet et ils attendent de recevoir le montant annuel associé à la demande avant de prendre une décision à une réunion ultérieure.

16. AVIS DE MOTIONS

Jeff Arsenault fait un avis de motion pour la prochaine réunion du Conseil pour demander des solutions pour les enfants de la péninsule pour la rentrée scolaire 2023.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les documents des réunions du Conseil et l'accessibilité de ceux-ci au public ;
- Les options de développement professionnel des membres ;
- La visibilité des membres du Conseil ;
- La pénurie de suppléants ;
- La rétention des élèves ;
- La mise à jour des projets capitaux

18. DÉPÔTS

18.1. CORRESPONDANCE

19. COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Stéphanie Comeau quitte la réunion.

20. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Rachelle LeBlanc, appuyée par Katherine Howlett, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a de l'information sur les cas personnels 2022-08P, 2022-09P, et 2022-10P, les cas confidentiels 2022-11, 2022-12, 2022-13, et 2022-14, ainsi que le rapport de suspensions.

Elle spécifie que le cas personnel 2022-08P nécessite une motion.

Résolution 293-03

Marcel LeFort, appuyé par Joeleen Larade, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas de personnel 2022-08P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

22. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 21 janvier 2023 à l'École des Beaux-Marais.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 55, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jeff Arsenaault propose de lever la séance.

Marcel Cottreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative